Les studios de jardin en bois que nous proposons sont accessibles aux particuliers afin d'y créer une **pièce supplémentaire à leur habitation actuelle**. Nos constructions sont également compatibles pour pouvoir y **exercer une activité professionnelle**. On parle ici de bureau de jardin et cela est tendance depuis que nous avons connu ces multiples confinements liés au Covid-19. Voyons ce que Woodyloft peut vous proposer

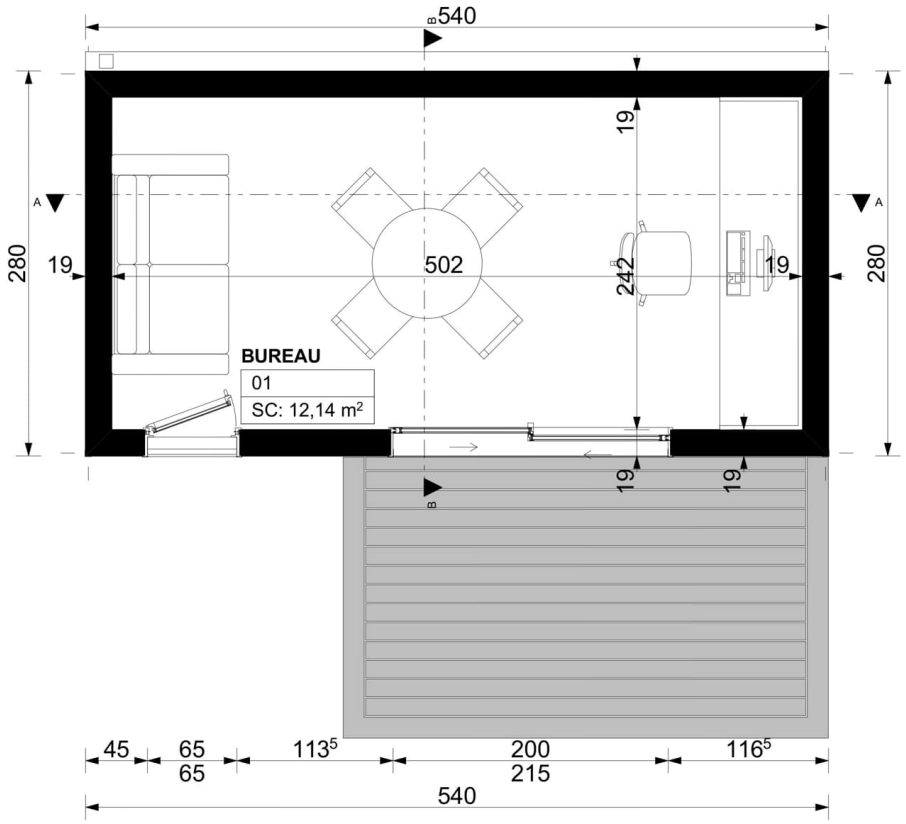
Sommaire

- Quelle différence entre un studio de jardin et un bureau de jardin en bois ?
- Possibilité de transformer un bureau en studio tout équipé
- Quels studios habitables pouvons-nous vous proposer ?
- Quels matériaux constituent nos bureaux de jardin en bois ?
- Sur quel support posez-vous vos studios et bureau de jardin ?
- Quelles sont les démarches administratives ?
- Quels sont les délais de réalisation ?
- Vous souhaitez des informations concernant nos studios et bureaux de jardin ?

Quelle différence entre un studio de jardin et un bureau de jardin en bois ?

La volumétrie générale des bâtiments en bois reste inchangée. Seule l'agencement intérieur est différent étant donné que vous n'avez plus de salle d'eau ni de cuisine toute équipée. Un **bureau de jardin en bois** comprend une pièce principale avec un petit point d'eau tout de même, si vous le souhaitez. Ce dernier comprend uniquement un WC et un lave main.

Un bureau de jardin est **bien plus facile à raccorder à un bâtiment existant** étant donné qu'il y a juste un réseau électrique à prévoir. Il est également possible de prévoir le réseau téléphonique si vous souhaitez ouvrir une ligne ou une connexion internet propre à votre activité professionnelle.



Plan bureau de jardin 15m2 (12m2 intérieur) en version Open Space

Possibilité de transformer un bureau en studio tout équipé

La majorité de nos clients veulent un espace de **travail confortable mais aussi un studio habitable** pour recevoir les amis ou la famille. Il peut donc être opportun de faire l'acquisition d'un studio de jardin clé en main (voir nos produits sur le site) et placer votre bureau dans la pièce principale. Un canapé convertible peut ainsi se transformer en lit les jours où vous inviterez du monde chez vous.

L'agencement de cette construction modulaire dépendra bien évidemment de vos **exigences en ce qui concerne l'aménagement intérieur mais aussi de budget**. Dans cette configuration il n'est peut-être pas utile de prévoir une

cuisinette. A vous d’imaginer vos espaces intérieurs pour un usage studio + bureau.

Quels studios habitables pouvons-nous vous proposer ?

Un bureau de jardin d’une superficie de 20m2 (espace extérieure) peut être la solution si vous recherchez de l’espace. En effet, en version Open Space et donc sans point d’eau, vous bénéficiez d’un espace de travail chaleureux de 16m2 environ en surface de plancher. Avec une large baie coulissante et une petite fenêtre sur le côté, votre espace de travail sera lumineux et agréable. Vous pouvez aisément imaginer un grand bureau principal avec une table réunion circulaire au centre de la pièce.

Un bureau de 15m2 d’emprise au sol, ou espace extérieur, est une autre alternative pour celles et ceux qui recherchent un espace plus petit tout aussi confortable et fonctionnel. En version Open Space, vous bénéficiez de 12m2 en surface de plancher. Idéal donc pour placer un large bureau et des rangements. Ce bureau de jardin conviendra aux indépendants ou personnes en télétravail qui ont un plus petit budget. Note importante : cette construction-bois est moins large que les autres modèles de la gamme et il est donc plus facile d’accéder en fond du jardin.



Studio de jardin / bureau de jardin 15m2

Quels matériaux constituent nos bureaux de jardin en bois ?

Nos **constructions modulaires à ossature bois** possèdent un plancher, des murs périphériques et une charpente en bois massif de type Douglas. Les différentes parois sont isolées en laine minérale permettant de vous offrir une parfaite isolation thermique et acoustique.

Les **ouvertures sont en PVC gris anthracite ou en aluminium** suivant votre budget. Chaque menuiserie possède un double vitrage, du gaz argon et la possibilité d'y ajouter un volet roulant électrique sur option.

Le bardage est réalisé en bois **Douglas teinté à cœur (bois traité) pour une parfaite durabilité**. Nous avons fait le choix d'utiliser ce type de bardage, certes plus onéreux, mais bien plus résistant dans le temps. Ce matériau à l'avantage de ne pas devenir gris foncé ou noir dans le temps. Aussi, inutile de traiter ou lasurer le bardage tous les ans.

La toiture/couverture est réalisée en **bac acier avec une isolation dense de 40mm** afin d'amortir le bruit de la pluie lors des intempéries. Il est tout de même bien plus agréable de travailler dans le silence même lorsque la météo n'est pas favorable.

Les finitions intérieures comprennent des **murs périphériques en ClicWall** (similaire au plaques BA13) de couleur blanche ou imitation bois. Le sol intérieur peut être en Linoleum haut de gamme ou un parquet. Pour ce dernier, vous avez la possibilité de le poser vous-même si vous préférez.

Enfin, vous avez le choix d'ajouter un point d'eau avec WC suspendu, une petite kitchenette, cloisons de distribution, une porte d'entrée en verre, un volet roulant, etc.



Studio de jardin / bureau de jardin 15m2

Sur quel support posez-vous vos studios et

bureau de jardin ?

Si votre terrain est « dur » et plat, nous préconisons une **zone stabilisée en empierrement** réalisée par une entreprise de terrassement locale. De notre côté, nous ne posons pas de dalle béton mais des **petites dalles de 50x50cm** réparties sous les différents chalets en bois. Le mode opératoire est le même si vous prenez également une terrasse en bois (pin) chez nous.

Si le terrain est un peu plus déstructuré, nous préférons faire appel à un **maçon pour réaliser des longrines en béton.**

Quelles sont les démarches administratives ?

Pour nos modèles de 15 et 20m2, la pose ne nécessite pas **de permis de construire**. Il vous faudra simplement déposer une demande de **déclaration préalable de travaux** en mairie. La durée de l'instruction est d'un mois généralement. Nous vous proposons de vous rendre en mairie pour de plus amples informations.

Quels sont les délais de réalisation ?

Une fois la déclaration préalable acceptée en mairie, le délai dépend de votre projet ; nous vous le précisons dans le devis. Nous réalisons l'intégralité de nos maisons en bois en atelier avant de vous livrer le produit chez vous par convoi exceptionnel.

Dernier point important si vous prévoyez de faire l'acquisition d'une maisonnette en bois. Vous bénéficiez d'une **garantie décennale** comme c'est le cas pour toutes les maisons à ossature bois traditionnelles.

Vous souhaitez des informations concernant nos studios et bureaux de jardin ?

Contactez-nous maintenant afin que l'on partage autour de votre projet. **Cliquez ici : contactez-nous**